



SOMMAIRE

Pépins : Pommes – Poires

Ravageurs

Carpocapse : Diminution des captures, nouvelles éclosions, début du vol de G2 dans les secteurs les plus précoces.

Petite tordeuse des fruits : Nouvelles captures.

Eulia : Captures localement significatives.

Capua : Aucune capture.

Pandemis : Nouvelles captures.

Tordeuse rouge des bourgeons : Augmentation des captures.

Tordeuse verte des bourgeons : Captures stables.

Sésie : Diminution des captures.

Zeuzère : Nouvelles captures.

Cossus gâte-bois : Nouvelles captures.

Pathologies

Oïdium : Pression localement élevée.

Tavelure : Pression stable.

Noyaux : Prunes – Cerises

Ravageurs

Carpocapse des prunes : Diminution de la pression.



Crédit photographique FREDON Hauts-de-France

Ravageurs

Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Carpocapse adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **Flandre Maritime, La Bassée, Arrageois et Avesnois** ;
- Captures de **0 à 4 individus** ;
- **36% des parcelles** du réseau concernées.

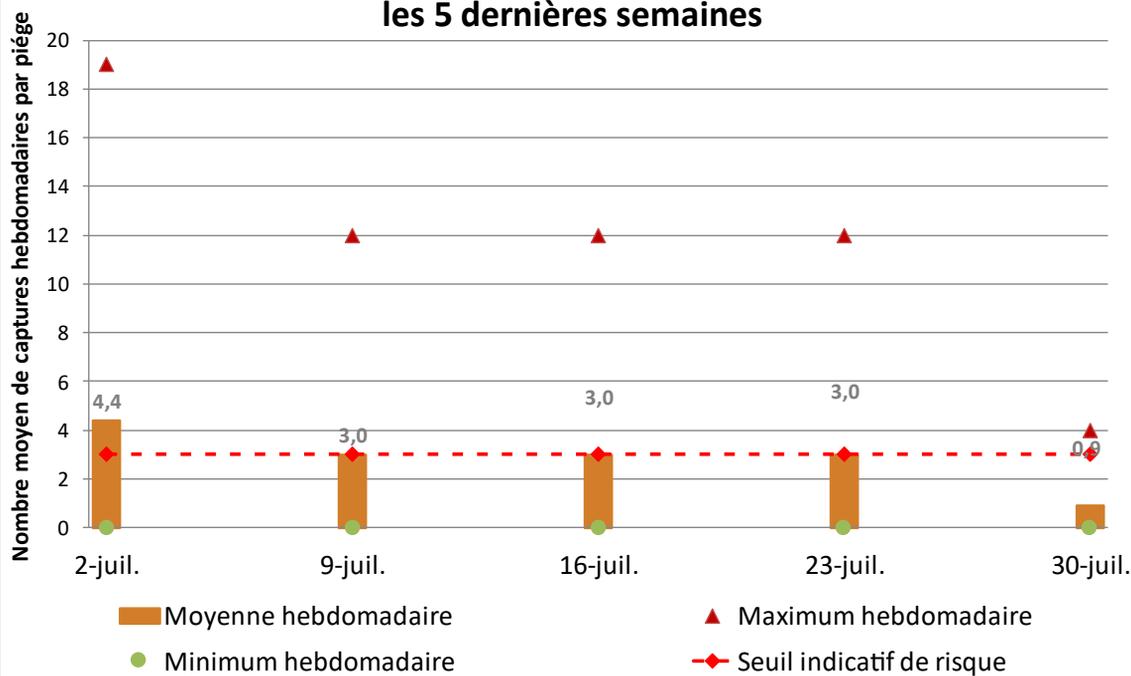
Analyses des risques :

- Dépassement du seuil indicatif de risque dans le secteur **Avesnois**.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromones doivent être relevés régulièrement : le nombre de captures peut être corrélé aux tendances régionales et aux seuils ;
- Les capsules à phéromones doivent être renouvelées toutes les 6 semaines.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha ;
- 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha ;
- 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha ;
- 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha.

Accouplements



Etat des lieux en parcelle :

- Conditions favorables aux accouplements sur la majorité des secteurs ;
- Période de référence sélectionnée : **27 et 28 juillet**.

Analyses des risques :

- Au cours de la semaine passée le seul secteur présentant des populations dépassant le seuil indicatif de risque est l'**Avesnois**.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être relevés régulièrement afin de comparer les captures aux conditions d'accouplements.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	23/07/2024	24/07/2024	25/07/2024	26/07/2024	27/07/2024	28/07/2024	29/07/2024
Flandre Maritime (59)	Green						
Flandre Intérieure (59-62)	Green						
Lille Sud (59)	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Orange
Montreuillois (62)	Green						
La Bassée (59)	Green	Green	Green	Green	Green	Orange	Orange
Hainaut (59)	Green						
Abbevillois (80-62)	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Orange
Arrageois (62)	Green						
Cambrésis (59)	Green						
Avesnois (59)	Green						
Amiénois (80)	Green	Green	Green	Green	Green	Orange	Orange
Thiérache (59-02)	Green	Green	Green	Green	Green	Orange	Orange
Picardie Verte (80-60)	Green						
Neslois (80-60-02)	Green						
St Quentinnois (02)	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Orange
Laonnois (02)	Green						
Montdidérien (80-60)	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Orange
Soissonnais (60-02)	Green						
Senlisien (60)	Green						
Omois (02)	Green						

Seuil indicatif de risque :

- Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables

Éclosions



Etat des lieux en parcelle :

- De nouvelles **pontes** sont désormais **écloses** ;
- Les prochaines éclosions sont attendues à partir du **2 août**.

Gestion des risques :

- Il est important de suivre les pièges à phéromones afin d'identifier au mieux les périodes à risque ;
- Les prochains bulletins annonceront l'évolution des incubations.

	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du 14-juil	au 15-juil.		28-juil.	Amiénois (80)	du 14-juil	au 15-juil.		28-juil
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		3-août
	du 28-juil	au 29-juil.		10-août		du 26-juil	au 27-juil.		07-août
Flandre Intérieure (59-62)	du 14-juil	au 15-juil.		28-juil.	Thiérache (59-02)	du 14-juil	au 15-juil.		28-juil.
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		03-août
	du 28-juil	au 29-juil.		10-août		du 26-juil	au 27-juil.		7-août
Lille Sud (59)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil.	Picardie Verte (80-60)	du 14-juil	au 15-juil.		28-juil
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		3-août
	du 27-juil	au 28-juil.		8-août		du 28-juil	au 29-juil.		10-août
Montreuillois (62)	du 14-juil	au 15-juil.		29-juil.	Neslois (80-60-02)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil.
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		03-août
	du 28-juil	au 29-juil.		10-août		du 28-juil	au 29-juil.		10-août
La Bassée (59)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil.	St Quentinnois (02)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		2-août
	du 26-juil	au 27-juil.		7-août		du 27-juil	au 28-juil.		09-août
Hainaut (59)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil.	Laonnois (02)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil.
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		03-août
	du 28-juil	au 29-juil.		10-août		du 28-juil	au 29-juil.		10-août
Abbevillois (80-62)	du 14-juil	au 15-juil.		28-juil.	Montdidérien (80-60)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		3-août
	du 27-juil	au 28-juil.		9-août		du 27-juil	au 28-juil.		09-août
Arrageois (62)	du 14-juil	au 15-juil.		28-juil.	Soissonnais (60-02)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		2-août
	du 28-juil	au 29-juil.		10-août		du 28-juil	au 29-juil.		11-août
Cambrésis (59)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil.	Senlisien (60)	du 14-juil	au 15-juil.		26-juil.
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		02-août
	du 28-juil	au 29-juil.		10-août		du 28-juil	au 29-juil.		11-août
Avesnois (59)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil.	Omois (02)	du 14-juil	au 15-juil.		27-juil
	du 21-juil	au 22-juil.		3-août		du 21-juil	au 22-juil.		2-août
	du 28-juil	au 29-juil.		10-août		du 28-juil	au 29-juil.		10-août

IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions
 AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Etat des lieux G1 :

- **Emergences de G1** touchent à leur fin : **99% en moyenne** (min 95%, max 100%) ;
- Poursuite des **éclosions de larves de G1** : **89% en moyenne** (min 80%, max 96%).

Analyse des risques G1 :

- Les **captures devraient tendre vers une diminution**, marquant la fin du vol de première génération ;
- **Attention cependant aux éclosions de larves qui se poursuivent.**

Gestion des risques G1 :

- La **stratégie de gestion** concerne encore la **G1**.

Etat des lieux G2 :

- Le vol de G2 a débuté dans le secteur du **Senlisien** selon la modélisation ;
- Prévisions des **éclosions des adultes de G2** (selon la modélisation) : du **28 juillet au 16 août** selon les secteurs ;
- Prévisions de **l'importance du vol de G2** (selon la modélisation) : de **9 à 45%** de la population finale de G1 selon les secteurs ;
- Les **éclosions de larves de G2** n'ont pas encore débuté, elles seraient visibles **à partir du 10 août** pour les secteurs les plus précoces, selon la modélisation.

Analyse des risques G2 :

- Le vol de G2 va débiter **très prochainement** dans la plupart des secteurs selon la modélisation.
- La surveillance des pièges permettra d'affiner la stratégie.

Gestion des risques G2 :

- Dans les secteurs dont le taux d'éclosion de **G1 > 90%** : **réaliser une notation de fin de G1** ;
- La notation permet **d'estimer l'efficacité** de la protection et **d'ajuster la stratégie G2** ;
- Dans les secteurs en protection directe, la stratégie de protection pour la G2 devra impérativement prendre en compte une **alternance de famille chimique ou de souche** afin de limiter les risques d'apparition de résistance.



Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de début de G2 calculs manuels	Prévision de début de G2	Prévision du % total de population de G2 à émerger	% d'émergence des adultes de G2	Prévision de début d'éclosion de G2	% d'éclosion de larves de G2
Flandre Maritime (59)	97%	83%	05-août	13-août	13%	0%	26-août	0%
Flandre Intérieure (59-62)	99%	88%	02-août	08-août	19%	0%	22-août	0%
Lille Sud (59)	100%	91%	31-juil	04-août	26%	0%	19-août	0%
Montreuillois (62)	95%	80%	08-août	16-août	9%	0%	31-août	0%
La Bassée (59)	100%	93%	27-juil	01-août	34%	0%	16-août	0%
Hainaut (59)	100%	91%	30-juil	04-août	28%	0%	18-août	0%
Abbevillois (80-62)	99%	90%	01-août	07-août	23%	0%	21-août	0%
Arrageois (62)	96%	83%	06-août	13-août	12%	0%	28-août	0%
Cambrésis (59)	100%	91%	31-juil	04-août	26%	0%	18-août	0%
Avesnois (59)	99%	89%	31-juil	05-août	25%	0%	19-août	0%
Amiénois (80)	96%	83%	06-août	13-août	12%	0%	28-août	0%
Thiérache (59-02)	97%	84%	06-août	11-août	14%	0%	26-août	0%
Picardie verte (80-60)	99%	88%	02-août	08-août	20%	0%	22-août	0%
Neslois (80-60-02)	100%	92%	29-juil	02-août	31%	0%	16-août	0%
St Quentinnois (02)	99%	90%	31-juil	04-août	25%	0%	18-août	0%
Laonnois (02)	100%	91%	31-juil	03-août	29%	0%	17-août	0%
Montdidérien (80-60)	100%	93%	28-juil	01-août	34%	0%	15-août	0%
Soissonnais (60-02)	100%	91%	30-juil	03-août	29%	0%	16-août	0%
Senlisien (60)	100%	96%	23-juil	28-juil	45%	4%	10-août	0%
Omois (02)	100%	93%	27-juil	31-juil	36%	0%	13-août	0%



Petite tordeuse des fruits adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans la majorité des secteurs ;
- Captures **de 0 à 4 individus** ;
- **64% des parcelles** du réseau concernées.

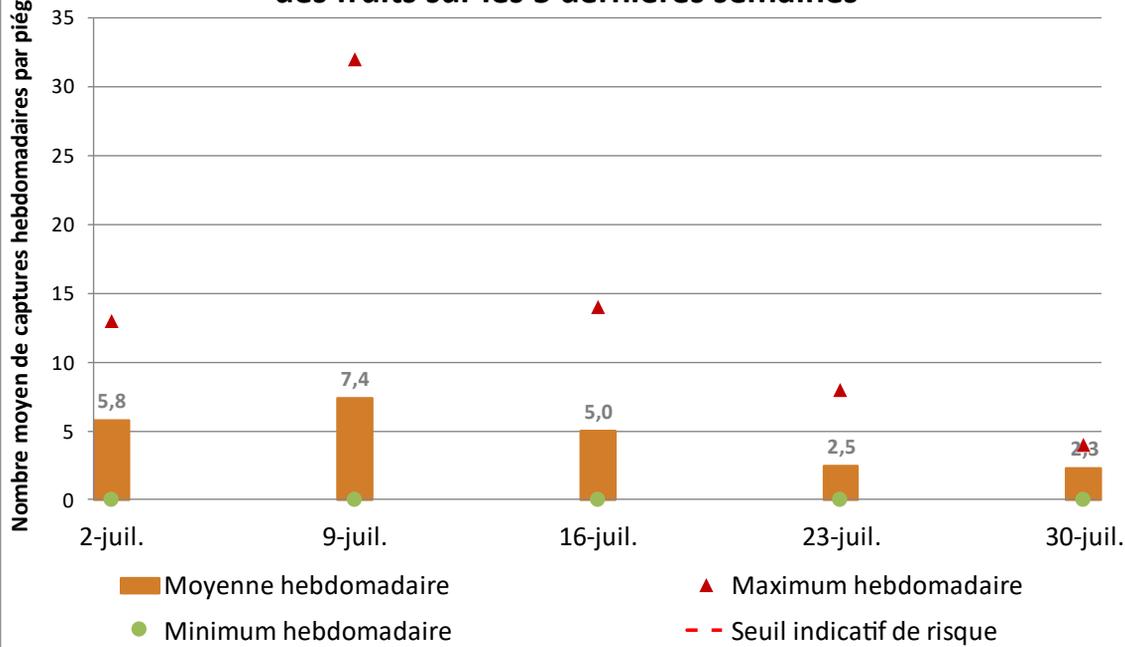
Analyses des risques :

- Dans les parcelles à fort historique de captures, la période est à risque et doit être prise en compte dans le raisonnement de la protection des parcelles.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromones doivent être relevés régulièrement : le nombre de captures peut être corrélé aux tendances régionales et aux seuils ;
- Les capsules à phéromones doivent être renouvelées toutes les 6 semaines.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Eulia

Etat des lieux en parcelle :

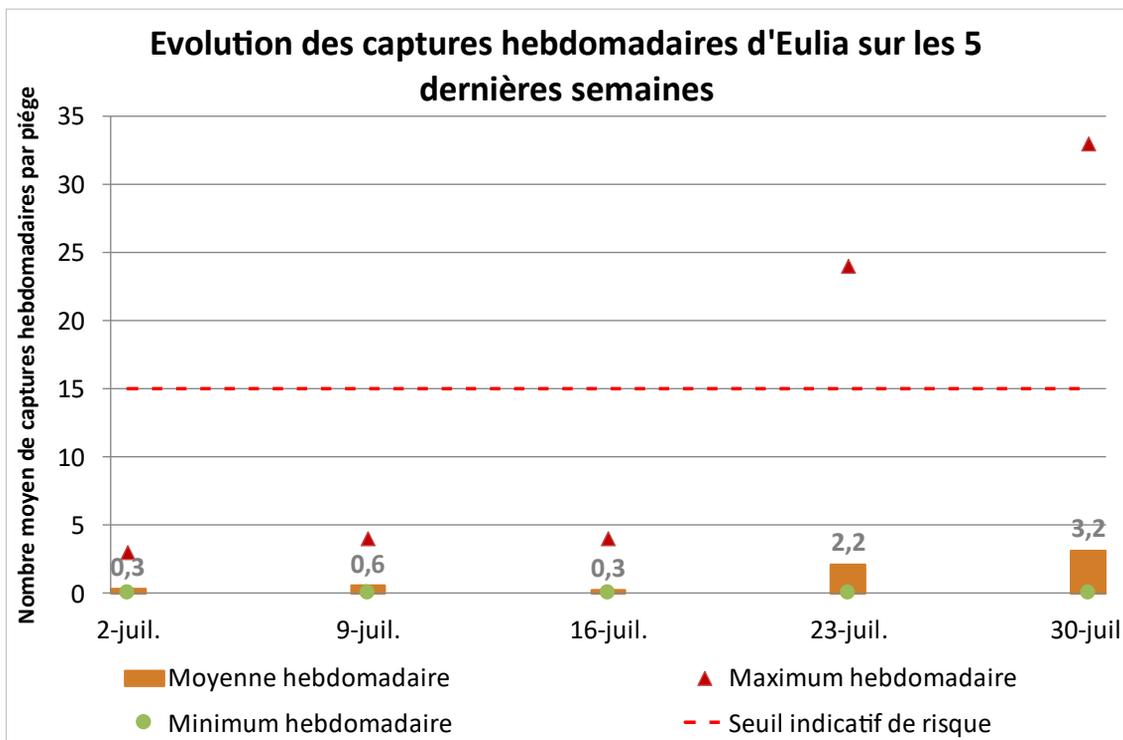
- **Captures** dans les secteurs **Avesnois et La Bassée** ;
- Captures **de 0 à 33 individus** ;
- **23% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- Dépassement du seuil indicatif de risque dans le secteur **La Bassée**.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromones doivent être relevés régulièrement : le nombre de captures peut être corrélé aux tendances régionales et aux seuils ;
- Les capsules à phéromones doivent être renouvelées toutes les 6 semaines.



Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Pour le second vol capture de 15 individus par semaine (seuil validé en Italie).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Capua

Etat des lieux en parcelle :

- Aucune capture.

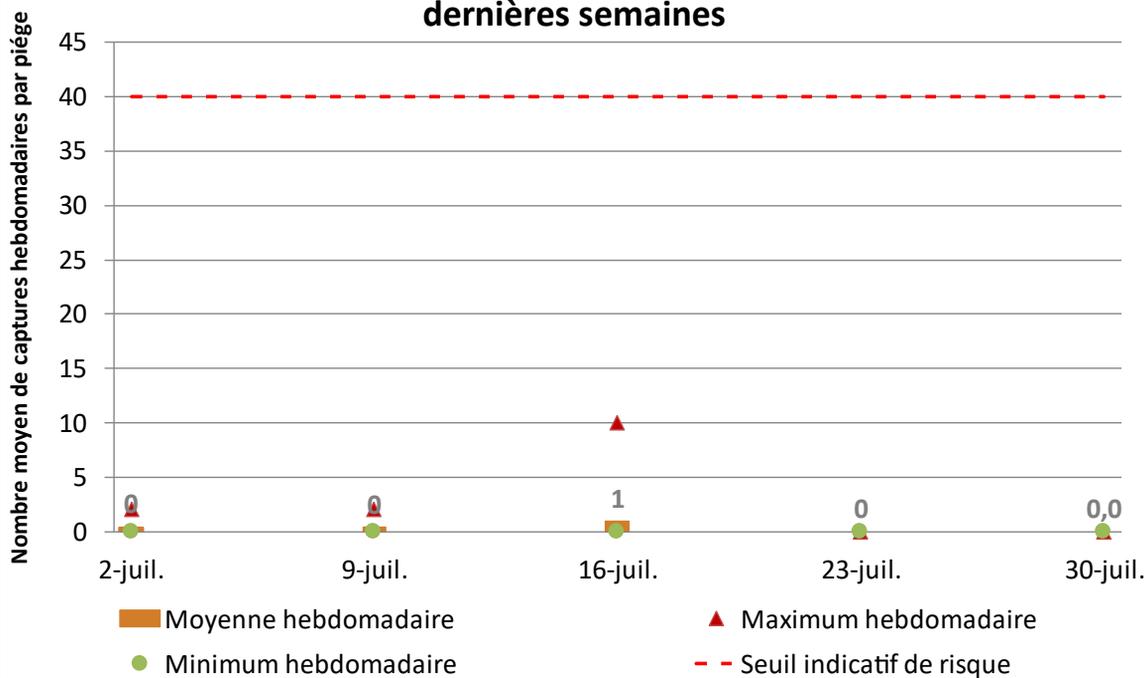
Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromones doivent être relevés régulièrement : le nombre de captures peut être corrélé aux tendances régionales et aux seuils ;
- Les capsules à phéromones doivent être renouvelées toutes les 6 semaines.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Pandemis adulte

Etat des lieux en parcelle :

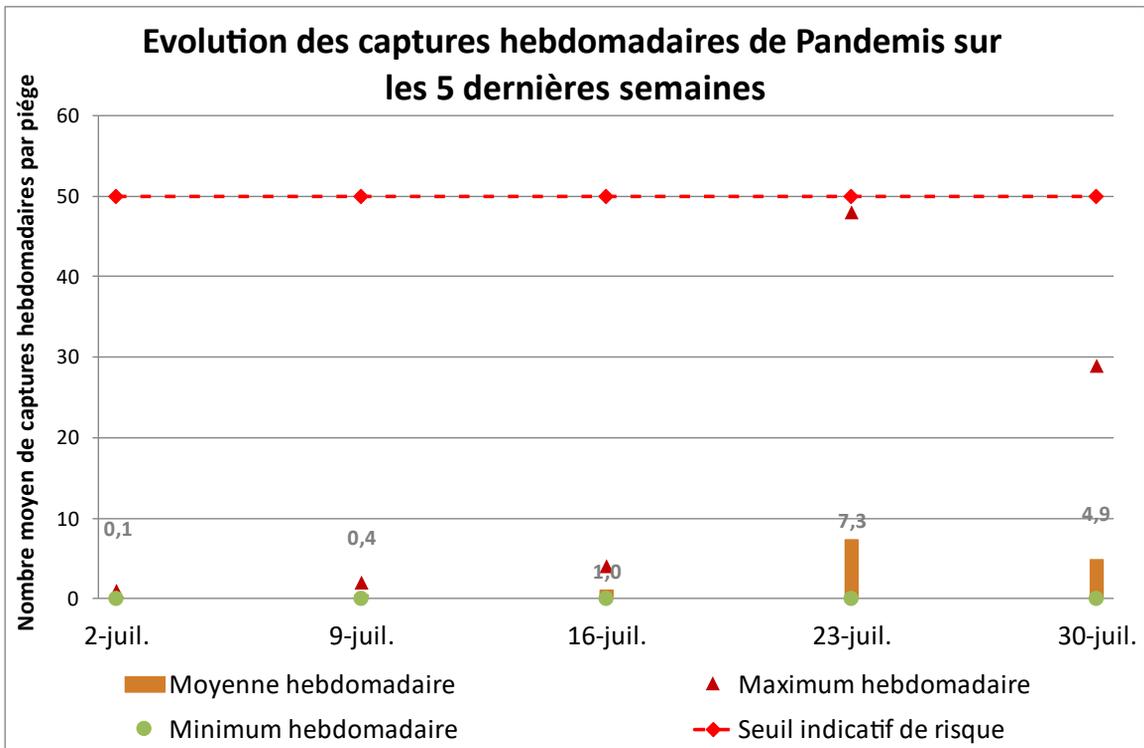
- **Captures** dans les secteurs **Flandre Maritime, La Bassée, Neslois** ;
- Captures **de 0 à 29 individus** ;
- **43% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- Dépassement du seuil indicatif de risque dans le secteur de **La Bassée**.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromones doivent être relevés régulièrement : le nombre de captures peut être corrélé aux tendances régionales et aux seuils ;
- Les capsules à phéromones doivent être renouvelées toutes les 6 semaines.



Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Tordeuse rouge des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

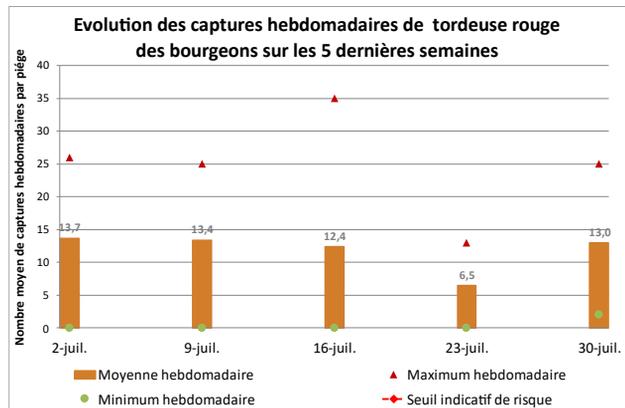
- **Captures** dans les secteurs **Flandre Maritime, La Bassée, Neslois, Montreuillois et Avesnois** ;
- Captures **de 2 à 25 individus** ;
- **100% des parcelles**.

Analyses des risques :

- Augmentation globale des captures.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être relevés régulièrement.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse verte des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

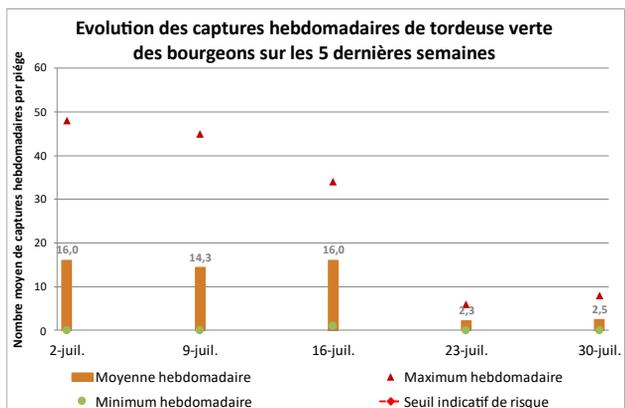
- **Captures** dans les secteurs **Avesnois et Neslois** ;
- Captures **de 0 à 8 individus** ;
- **50% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- Captures globalement stables.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être relevés régulièrement.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.





Sésie du pommier adulte

Etat des lieux en parcelle :

- **Captures** dans les secteurs **Flandre Maritime** et **Avesnois** ;
- Captures **de 0 à 9 individus** ;
- **50% des parcelles**.

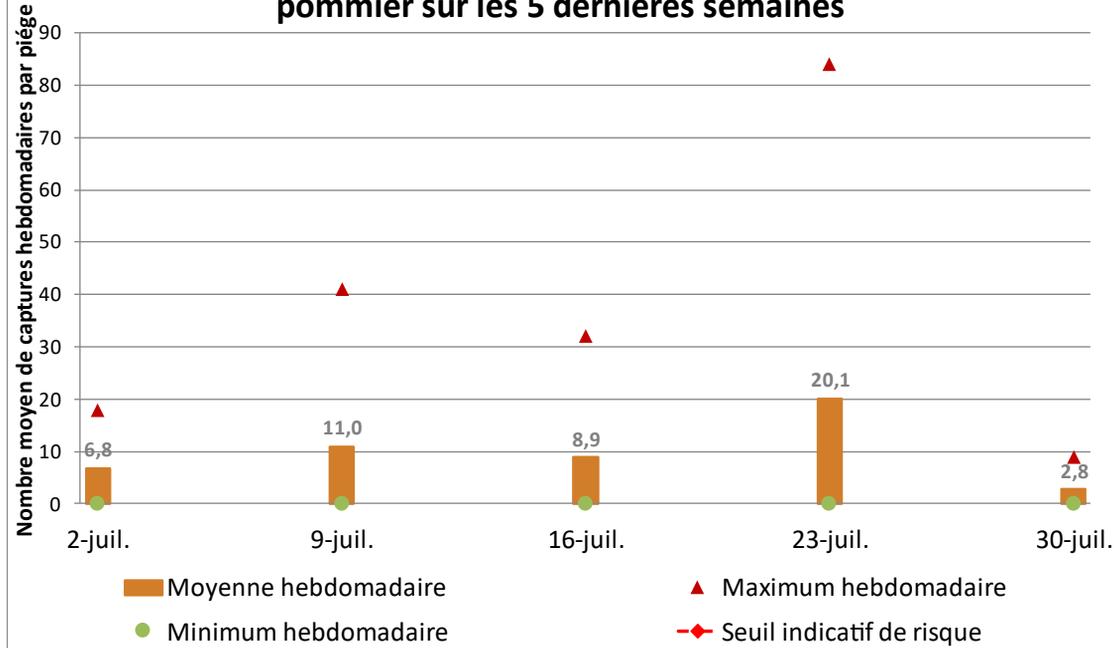
Analyses des risques :

- Diminution du nombre de captures.

Gestion des risques :

- Pensez à renouveler les pièges alimentaires dans les parcelles sujettes à captures ;
- Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles ;
- 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans.



Zeuzère adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **Soissonnais, Abbevillois et Neslois** ;
- Captures de **0 à 19 individus** ;
- **57% des parcelles.**

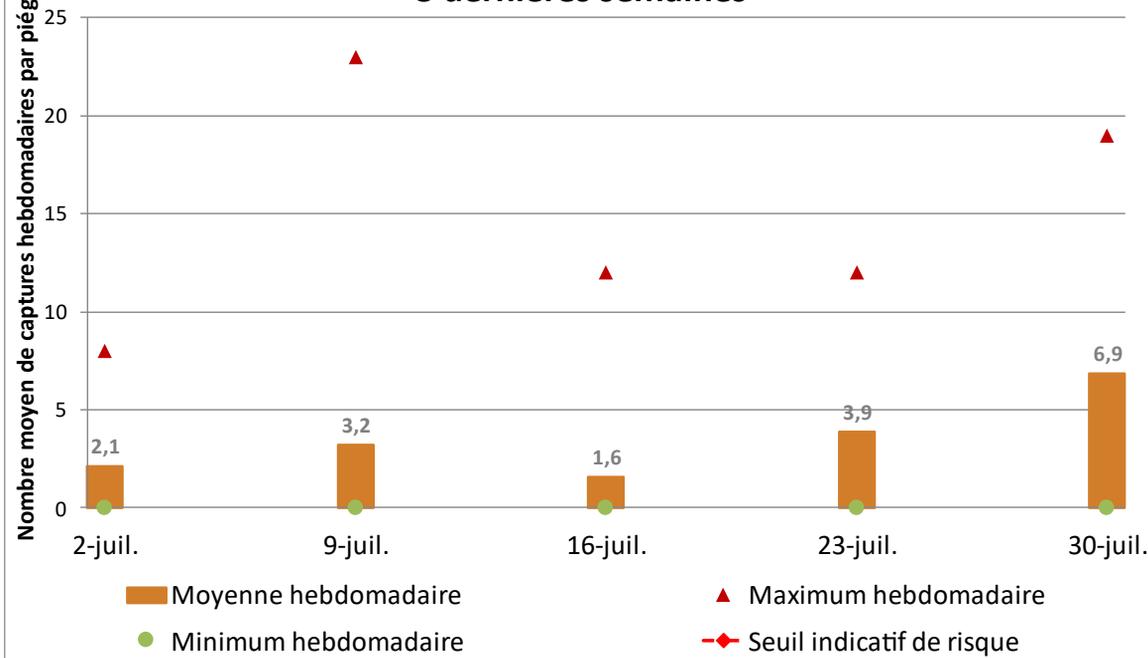
Analyses des risques :

- **Aucun dépassement du seuil** indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromones doivent être relevés régulièrement : le nombre de captures peut être corrélé aux tendances régionales et aux seuils ;
- Les capsules à phéromones doivent être renouvelées toutes les 6 semaines.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées sur 50 arbres.



Cossus adulte

Etat des lieux en parcelle :

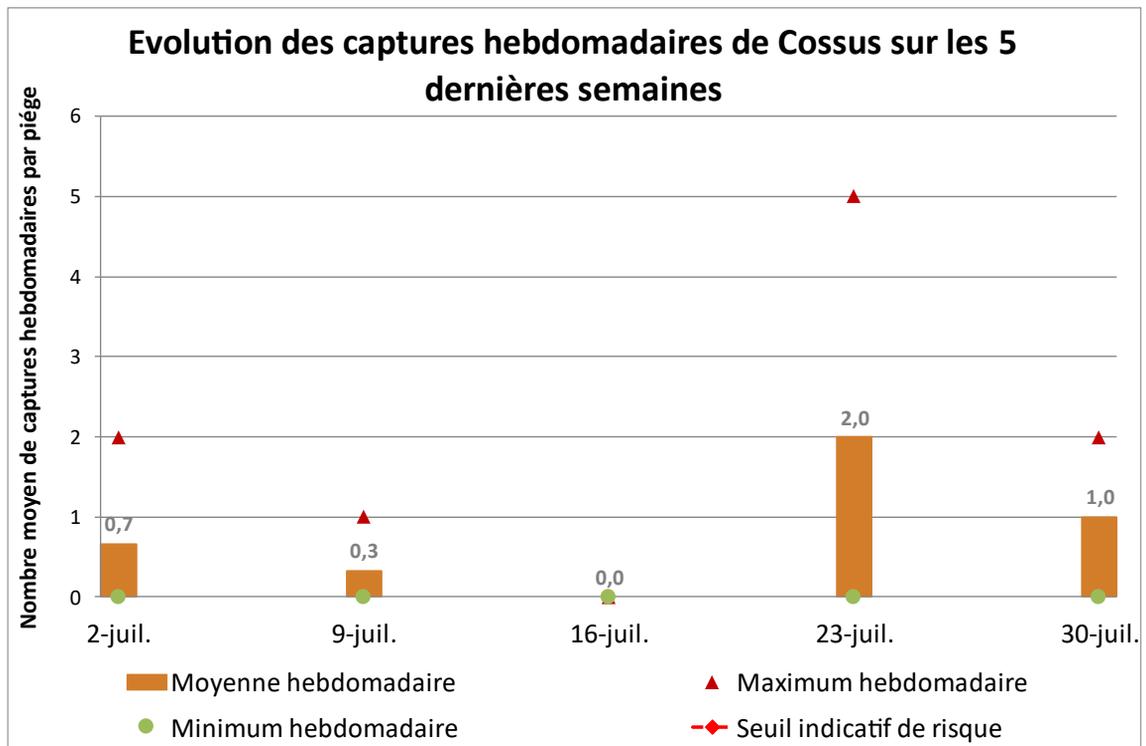
- Captures dans le secteur **Flandre Maritime** ;
- Captures de **0 à 2 individus** ;
- **50% des parcelles**.

Analyses des risques :

- Pour les parcelles sensibles, le piégeage massif doit être mis en place.

Gestion des risques :

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Oïdium



Oïdium sur pousse

Etat des lieux en parcelle :

- Des **contaminations sur pousses** ont été constatées dans les secteurs **La Bassée, Arrageois et Soissonnais** ;
- Observation de **0 à 39% de pousses touchées** ;
- **71% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- **Dépassement du seuil indicatif de risque** dans les secteurs **La Bassée et Soissonnais**.

Fin de cycle de la maladie la semaine prochaine.

Gestion des risques :

- Les conditions **chaudes** et **faiblement pluviueuses** favorisent la maladie ;
- Cette problématique est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure ;
- La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) semble la meilleure technique actuellement pour limiter les risques de diffusion au sein du verger.

Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,7	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)	21,0	39,0	↗
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0	1,7	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0		
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

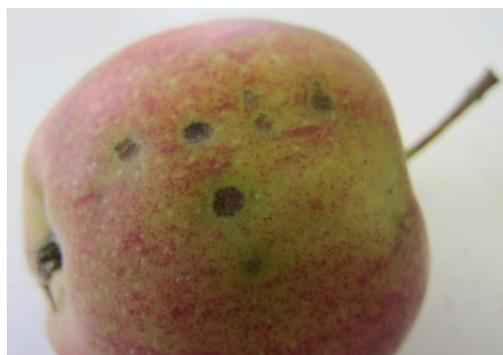
Seuil indicatif de risque :

- 5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Tavelure sur fruit

Etat des lieux en parcelle :

- **Sortie de tache sur feuille** constatée au cours de la semaine passée dans les secteurs **La Bassée, Arrageois et Soissonnais** sur **43% des parcelles concernées** ;
- Observation de **contaminations** sur **fruit** dans l'**Arrageois et Soissonnais** sur **67% des parcelles concernées**.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1	23-juil.	30-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,3	0,0	↘	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)	24,0	25,0	↗			
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	1,7	1,7	↔	1,7	2,7	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0			0,0		
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	10,0	10,0	↔	5,0	5,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Carpocapse des prunes



Carpocapse des prunes

Etat des lieux en parcelle

- Captures dans les secteurs **Abbevillois, Neslois et Avesnois** ;
- Captures de **0 à 34 individus** ;
- **80%** des parcelles du réseau concernées.

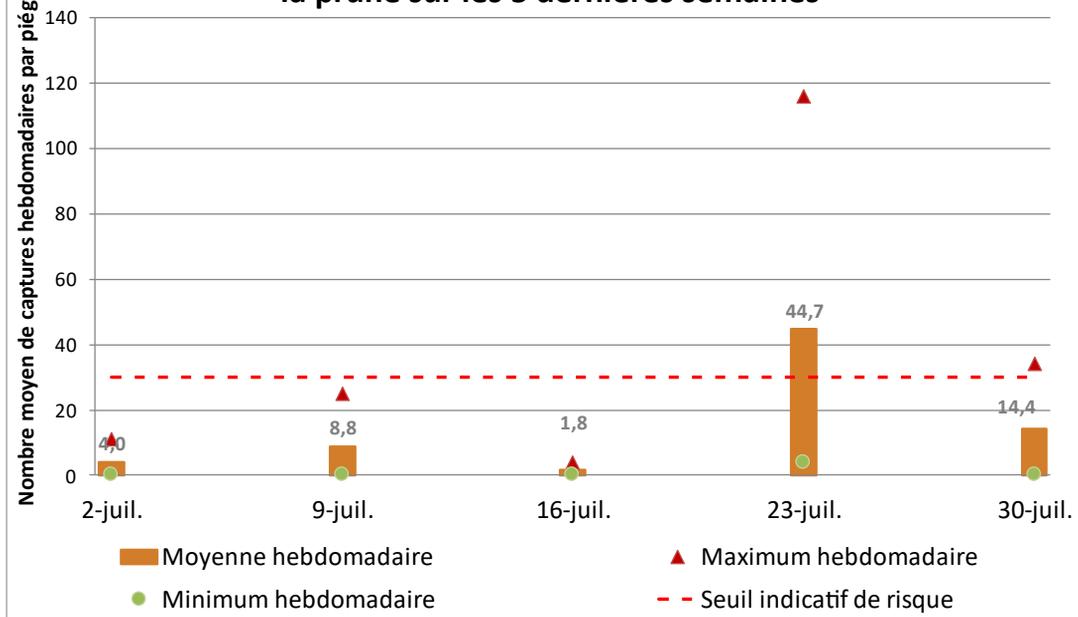
Analyse des risques

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromones doivent être relevés régulièrement : le nombre de captures peut être corrélé aux tendances régionales et aux seuils ;
- Les capsules à phéromones doivent être renouvelées toutes les 6 semaines.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication **d'observateurs**.

Vous êtes producteur, conseiller ou technicien en Hauts de France ;
Vous observez régulièrement vos parcelles ;
Vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs :

Rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier d'une aide à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :

Lauryne POULAIN au 03.21.08.88.77

lauryne.poulain@fredon-hdf.fr

Ou

Martine DEGUETTE au 03.21.08.88.74

martine.deguette@fredon-hdf.fr

Informations pratiques

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC :

[Portail | Ecophytopic](#)

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques ».

Accès aux autres éditions du BSV

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

<http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Prochain bulletin le **14 août**.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : [Martine DEGUETTE](#) - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : Vergers de Saulty, Vergers BIO OUTTERS, De l'abeille au fruit, Sté PCF de Cumont, L'INSTITUT DE GENECH, Jean CORNEE, autres producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : [Aurélie Albaut](#) - Chambre d'agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)